

1. Accueil des nouveaux membres

Durant toute la durée de l'arrêt de Mme GRAVEZ, Mme Christelle Deniau a assuré les fonctions de directeur. Mme SEDIRA Souad accompagnée de Sara TANGAVELOU ont assurées le remplacement en classe.

Mme Catherine BEAUDONNET n'assure plus l'assistance administrative.

Nous avons le plaisir d'accueillir Mme TANGAVELOU Sara tous les mardis qui assure la décharge de direction (le lundi à partir de la rentrée des congés d'automne), Mlle Léa CHEYMOL qui est dans la classe de Mme DIMITROFF ILIEFF le lundi et nous allons accueillir Mlle HARROUD-LOURO Alésia à partir du retour des vacances d'automne qui est en contrat d'alternance CAP petite enfance et qui sera présente les mardis, jeudis et vendredis.

Point élection de parents :

6 titulaires, 3 remplaçants

Taux de participation de 33,77% (46% l'an dernier), 89 votants sur 256 inscrits dont 14 votes blancs ou nuls.

Rappel des parents élus :

Les titulaires : Mmes BONSENS Soumaya, BANGOURA-DIALLO Aminata, MORAIN Paméla, Mr LOUALI Brahim, Mme LABIAUSSE Nathalie, Mr LEVISTRE Vincent

Les suppléants : Mr MOROSINOTTO-HAMOT Bruno, Mme ABGAOU-OUFKIR Sanâa et Mr MORICE Philippe.

Je vous remercie tous d'être venus et je vous rappelle la règle tacite des conseils d'école : seuls les titulaires ou les suppléants remplaçant un titulaire absent ont le droit de vote pour les points qui seront abordés.

Les parents d'élèves rappellent qu'ils sont joignables à l'adresse mail suivante :

parentsdelevesporcheville@gmail.com

2. Plan Vigipirate et exercices de sécurité

Conformément aux directives ministérielles, les abords de l'école sont toujours sécurisés. Deux atsems assurent les entrées à 8h20, les maîtresses se chargent des sorties. Mme TANGAVELOU et GRAVEZ font l'accueil à 13h20.

Nous avons à nouveau fait une rentrée échelonnée en douceur pour les classes de PS, entrée « libre » des familles les 2 premières semaines puis accueil au portail vert comme l'ensemble de l'école. Cela n'a généré aucune angoisse majeure, les enfants sont plutôt autonomes.

Aucun souci pour les MS et GS. Les parents ont pu les accompagner jusqu'à leur classe la 1^{ère} semaine afin de faciliter la séparation et permettre de prendre les informations de début d'année.

Comme l'an passé, nous proposons aux familles d'accompagner leur enfant dans sa classe la semaine suivant le retour de vacances afin que les familles puissent échanger sur le parcours scolaire de son enfant.

Comme chaque année, 3 exercices incendies seront proposés aux enfants : une alerte sonore et un point de ralliement dans la cour de récréation avec pointage des effectifs et chronométrage des sorties. Le 1^{er} a eu lieu jeudi 11 dernier avec le passage de la commission de sécurité.

Cette année, il y aura aussi deux exercices obligatoires du Plan Particulier de Mise en Sureté. Le 1^{er} aura lieu le 8 novembre, selon un scénario d'intrusion. Les enfants s'entraînent régulièrement dans les classes sous forme de jeu pour se taire, se cacher, ramper... : le jeu du panda. Un autre aura lieu mais cette année, la date précise de l'exercice ne sera pas communiquée en amont. Celui-ci se tiendra sur le temps scolaire entre le 24 et le 28 janvier.

3. Présentation des effectifs et répartition des élèves dans les classes

Effectifs : 147 élèves = 56 GS, 52 MS et 39 PS répartis dans 6 classes

1 classe PS : 24 Mmes GRAVEZ et TANGAVELOU

1 classe PS/GS : 22 (15+7) Mmes DIMITROFF ILIEFF et CHEYMOL

2 classes de MS : 25 Mme VANACKER et 27 Mme DENIAU

2 classes de GS : 25 Mme RAPATEL et 24 Mme DIAWARA

Depuis la rentrée, 1 inscription chez les petits (et 1 à venir), et déjà 2 radiations et 1 à venir aux prochaines vacances.

Nous avons failli avoir une fermeture de classe, mais Mme l'Inspectrice a entendu nos arguments (école et notamment mairie) et a obtenu le maintien de la 6^{ème} classe dans l'attente de l'attribution des logements, la commission ayant pris beaucoup de retard., ceci dit 3 Inscriptions sont attendues dans les prochains jours.

4. Prise en charge des enfants en difficulté

En conseil de cycle nous présentons les enfants qui semblent rencontrer des difficultés et ensemble nous cherchons les stratégies les plus appropriées pour leur permettre de grandir, devenir élève, progresser...

Dans un premier temps les enseignantes essayent de faire progresser leurs élèves dans les classes avec des activités différenciées, adaptées... Lorsque que le besoin s'en fait sentir l'APC (Activité Pédagogique Complémentaire) est proposée, lorsque celle-ci est acceptée par les familles seule une fréquentation régulière peut garantir des progrès.

Nous nous réunissons en amont de chaque période pour établir des groupes de besoin.

L'APC a en partie changé de forme cette année en raison des nouvelles directives, ce temps ne peut être consacré qu'au développement du langage. Il se déroule du lundi au jeudi ou vendredi (selon les groupes) de 11h30 à 12h00.

Il y a toujours un groupe d'enfant non francophone de PS /MS.

Les GS sont pris en petits groupes pour travailler sur la compréhension de textes et les MS passent tous en petits groupes de 5 à 6 élèves sur 2 séances hebdomadaires afin de faire des jeux phonologiques.

Lorsque tout ce qui est mis en place par l'équipe ne suffit pas à aider l'enfant, une prise en charge par le RASED est proposée aux familles. Les familles sont toujours informées.

Présentation RASED :

- Gwenaëlle LAOT : aide Pédagogique qui intervient pour aider des difficultés dans les apprentissages. Intervention principalement en élémentaire.
- Judith Piatzszek : aide relationnelle, qui intervient pour des difficultés de comportement.
- Kamssa Belarouci, psychologue.

(La plaquette du RASED va être distribuée à l'ensemble des familles nouvellement inscrites sur l'école et est affichée sur le panneau extérieur de l'école.)

De plus dans l'école nous avons 2 Aides de Vie Scolaire qui sont en charge d'enfants pour lesquels un Protocole Personnalisé de Scolarisation a été mis en place : Mme FARDI Elgalhia et Mme PAPIN Laëtitia.

5. Le règlement intérieur de l'école

Nous devons le modifier avec le retour de la semaine à 4 jours et donc les nouveaux horaires. De plus nous avons ajouté ce qui avait été annexé en cours d'année.

Lecture à voix haute

Par ailleurs, il sera annexé, comme chaque année, au règlement intérieur la charte de laïcité qui rappelle les valeurs de la république. Le partage de ces valeurs fait d'ailleurs partie des compétences communes à tous les professeurs et personnels de l'Education. Nous nous appuyons au quotidien sur le respect mutuel entre tous les membres de communauté éducative sur les droits et devoirs respectifs de chacun pour assurer le bon fonctionnement de l'école.

6. Vote

Règlement voté à l'unanimité

7. Rencontre et communication avec les parents :

Avec les carnets de suivi des apprentissages les familles peuvent plus facilement se rendre compte des différentes activités faites par leur enfant sur le temps de classe. Ils seront rendus aux familles les veilles de chaque petite vacance et nous continueront de proposer à toutes les familles des entretiens individuels en janvier et juin. Les enseignantes sont à la disposition des familles pour d'autres rendez-vous au cours de l'année et elles précisent qu'elles n'attendent pas janvier pour recevoir les familles lorsque le besoin se fait sentir.

L'enseignante de la classe est le premier interlocuteur des familles.

La directrice est aussi à la disposition des familles, il est rappelé qu'étant déchargée le lundi elle privilégiera ce jour pour les rendez-vous dans la mesure du possible.

De plus pour faciliter la communication parents/ enseignants nous proposons un accueil de 8h20 à 8h40 dans les classes la semaine suivant chaque petite vacance afin que les familles puissent échanger sur le parcours scolaire de son enfant.

8. Projet(s) de l'année

Thématique autour des archétypes des méchants dans les histoires (loups, sorcières, monstres, ogres...)

Les sorties, spectacles et achats pédagogiques en lien avec le thème.

Spectacles :

- Théâtre de la lune « le petit chaperon rouge » aujourd'hui pour les PS/MS
- La Nacelle « Les 3 brigands » le jeudi 8 novembre après-midi pour les GS
- Compagnie du Mirage « Le lutin de Noël » en 2 représentations le 17 décembre
- Le grand théâtre « Les 7 histoires » en 2 représentations le 31 janvier
- Les francos « Pinocchio » pour les GS le 7 avril

9. Piscine :

Les deux classes de GS bénéficieront d'une session chacune.

Session 1 du 10/12 au 24/03 classe de Mme DIAWARA, le lundi de 14h à 14h40

Session 2 du 25/03 au 30/06 classe de Mme RAPATEL, le lundi de 14h40 à 15h20.

Nous avons besoin de parents pour accompagner les classes, notamment dans l'eau. Pour ce faire il faut passer un test de natation. Faute d'un nombre suffisant d'accompagnateurs, les séances peuvent être annulées.

10. Points sur les travaux de l'été :

Nous remercions la mairie pour les travaux de rénovation engagés par la mairie pendant l'été : peinture de la salle de chorale et de certains bancs, pose d'étagères dans la salle de réunion (nous aimerions en avoir des moins profondes dans le préau fermé), changement de fenêtres dans la classe de Mme Vanacker.

L'équipe s'interroge sur la possibilité d'avoir 6 tablettes afin de mettre en place des livrets numériques.

Réponse de la mairie : Cette demande sera ré-étudiée

Le 2^{ème} banc de la cour de récréation sera installé pendant les vacances de la Toussaint. Travaux signalés ce jour pour la classe de Mme Vanacker.

Enfin, un souci de chauffage : impossibilité de régler la température en salle de motricité, il y fait très chaud.

Réponse de la mairie : les services techniques vont faire le nécessaire pour améliorer la situation.

11. Questions de parents

- Ouverture de la nouvelle école : pourquoi l'ouverture de cette nouvelle école alors que celle existante risque de fermer une classe ?

Réponse de la mairie : nous ne maîtrisons pas les départs. En 2019, la commune aura atteint son quota de logements sociaux. Après 2019 non et la population va encore augmenter. C'est un projet qui correspond à un besoin, le nombre d'habitants est en hausse constante, l'idée c'est d'être prêt en amont du besoin et ne pas se retrouver dans une situation d'urgence.

Les deux directrices ont été conviées pour la présentation du projet d'une école primaire. Des suggestions d'aménagement ont d'ailleurs été proposées.

- Combien de suivi orthophoniste avez-vous sur l'école ?

Réponse des enseignantes : C'est difficile à quantifier, malgré des besoins croissants il n'y en a pas tant que ça. Il y a de très longues listes d'attente chez les orthophonistes, les prises en charge mettent souvent longtemps à s'installer.

A la suite du bilan PMI fait avec les MS ou du dépistage fait par l'infirmière de l'éducation nationale en GS il est parfois conseillé aux familles de faire un bilan.

Prochain conseil d'école le mardi 12 mars 2019 et 11 juin 2019

Séance levé à 19h20.

GRAVEZ Laure Présidente et secrétaire